



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 4 octobre 2021

DÉMARCHE GRAND CHANTIER LYON-TURIN COMITÉ DES FINANCEURS

La démarche Grand Chantier vise à accompagner la construction de la section transfrontalière du Lyon-Turin en favorisant son intégration sur le territoire.

Vendredi 1^{er} octobre, le comité des financeurs de la démarche Grand Chantier s'est réuni autour de Pascal Bolot, préfet de la Savoie, Émilie Bonnavard, conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Hervé Gaymard, Président du conseil Départemental de la Savoie, Yves Durbet, Président du Syndicat du Pays de Maurienne et Lionel Gros, nouveau directeur général adjoint France de TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin).

Ce comité a été l'occasion :

- de se projeter dans les prochaines années avec l'examen du **Contrat territorial de Maurienne pour le Grand Chantier pour la période 2021-2027**. Ce nouveau contrat conserve ses deux volets « accompagnement des chantiers du Lyon-Turin » et « accompagnement du territoire ». Il est en revanche **plus ambitieux en écho à la montée en puissance du chantier** qui arrivera à son pic d'activité dans la période à venir. La signature de ce contrat pourra intervenir dans les prochains mois.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication

Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 24 99 84 67

- de se donner les moyens du **déploiement des outils d'appui à la Démarche Grand Chantier** : communication partenariale, Observatoire du Grand Chantier et ingénierie d'animation de la Mission Grand Chantier, au travers de la **convention de partenariat** entre l'État, la Région et le Département.

d'examiner les **actions en faveur du territoire**, notamment :

- le lancement de **nouvelles opérations** portées par les collectivités : **la revitalisation du centre bourg de Saint Julien Montdenis** et une nouvelle **maison de santé pluri-disciplinaire à Val d'Arc**, avec un **bénéfice** attendu pour les habitants, pour les touristes et pour les salariés du Lyon-Turin ;
- la poursuite de l'accompagnement des opérations de réhabilitation de l'OPAC en Maurienne en vue notamment de loger les salariés du Lyon-Turin ;
- les opérations portées par les collectivités locales en continuité du Contrat de territoire Maurienne 2015-2020 telles que la **dépollution dans le secteur de la gare de Saint-Michel-de-Maurienne**, **les travaux en rivière à Saint-Jean-de-Maurienne**, et les **rénovations de logements communaux** ;
- les opérations s'inscrivant dans les **ambitions du prochain contrat** avec une **luge 4 saisons à Villarodin-Bourget**, ou le renforcement des **fondations de la chapelle du Charmaix à Modane**,
- la proposition d'un **projet artistique** visant à illustrer l'histoire de la ligne ferroviaire de Maurienne devant le nouveau **Pôle d'échange multimodal de Saint-Jean-de-Maurienne**, dans un contexte de démontage imminent du bâtiment voyageurs actuel.

Entre poursuite des ambitions passées et volonté de renforcer la dynamique de la démarche Grand Chantier en cohérence avec la montée en puissance du chantier, ce comité des financeurs poursuit avec détermination, l'accompagnement du Lyon-Turin, tout en participant fortement au développement du territoire mauriennais.